

HOMMES DU GRAND SIÈCLE

LOUIS XIII

par Marc Daniel

III. – LES « VŒUX » DE LOUIS XIII

Pour intéressant qu'il soit, le groupe de francs-poètes qui reconnaissait en Théophile de Viau son chef et qu'illustraient l' « Illustre débauché » Des Barreaux et le « Roi de Sodome » Saint-Pavin, n'est pas, il s'en faut de beaucoup, représentatif de l'ensemble de la société française du temps de Louis XIII.

Mais, avant d'explorer les mœurs secrètes de celle-ci à la clignotante lueur des anecdotes et des libelles scandaleux, il me paraît indispensable d'examiner objectivement le cas Louis XIII : car c'est bien d'un cas historique qu'il s'agit. Louis XIII fut-il, ou ne fut-il pas, homosexuel ? On a soutenu l'une et l'autre thèse, non sans ingéniosité de part et d'autre ; mais ce n'est pas d'ingéniosité qu'il est ici besoin : l'étude, sans parti-pris, des textes à la lumière de ce que nous connaissons de l'homosexualité suffira.

Curieux homme que ce fils du Vert-Galant, que ce père du grand amateur de femmes que devait être Louis XIV : le moins qu'on puisse dire est qu'il n'éprouvait pas pour le beau sexe le même attrait que les autres Bourbons (25).

Au physique, il était maladif, sujet aux diarrhées aussi bien qu'à la constipation, névropathe, migraineux, insomniaque ; au moral, ses intimes le voyaient maussade, anxieux, personnel, jaloux, avec une dureté de cœur qui parfois confinait à la cruauté.

Sombre tableau. Non que son hérédité fût particulièrement chargée : Henri IV, malgré les excès de sa vie privée, avait gardé, grâce à un tempérament de fer, à part la cruelle goutte, une santé physique et intellectuelle intactes ; quant à Marie de Médicis, toute sotte et bornée qu'elle fût, elle était florissante à souhait : elle devait mourir âgée de soixante-dix ans, un an avant son fils.

Mais le milieu familial de Louis XIII constituait un terrain d'élection pour le développement de ces « complexes » qu'a, depuis, étudiés la science psychanalytique : un père et une mère qui ne s'entendaient pas ; le spectacle scandaleux des débauches paternelles, la promiscuité imposée avec les demi-frères bâtards et avec leurs mères (26) ; les mauvais exemples et la précoce obscénité (27) ; puis, après la mort tragique de Henri IV (l'enfant avait alors neuf ans) les responsabilités trop lourdes du pouvoir auprès d'une mère frivole et stupide, la présence des Concini abhorrés, toutes les caractéristiques d'une éducation négligée.

Très jeune, le petit prince avait manifesté sa désapprobation, puis sa répulsion pour le laisser-aller sexuel de son père : tendance naturelle, ou fruit des réflexions à huis clos de sa gouvernante la baronne de Montglat, laquelle avait « le caractère pointu » ? Il serait bien vain de vouloir en décider. Toujours est-il qu'à peine âgé de vingt mois, il griffe la marquise de Verneuil, maîtresse en titre de son père ; il refuse de dire adieu à son demi-frère Alexandre de Vendôme qui part en promenade ; et, à une

bouffonne qui lui demande s'il sera un jour « aussi ribaud que son père », il répond « non ». Il n'a pas trois ans.

Il déteste surtout la marquise de Verneuil qui, du reste, le traite en quantité négligeable ; et voici que – âgé de trois ans et quatre mois – il étend à tout le beau sexe cette hargne ; s'étant disputé avec sa sœur Christine, il confesse à son aumônier qu'il a peur d'elle « pour ce qu'elle est fille - Et, à la même époque, son père ne lui laissait rien ignorer de la façon dont on fait les enfants.

Visiblement, il est hanté par ces questions, et son âme d'enfant se replie lorsqu'on les aborde devant lui ; à sa nourrice, il dit : « Je fuis l'amour » ; un autre jour, il veut jouer au prédicateur et commence son sermon par cette phrase étonnante : « Les hommes qui couchent avec les femmes... ».

Et c'est cet adolescent chaste, coléreux, orgueilleux, devenu trop tôt roi, qui, sur ses dix ans, se prend d'une amitié passionnée pour le gentilhomme chargé de s'occuper de ses oiseaux de chasse, Charles d'Albert de Luynes, âgé alors de trente-trois ans. Bel homme, viril et sportif, mais calme, timide, tout l'opposé d'un soudard ou d'un palefrenier : très tôt, Louis se sentit « une disposition naturelle à l'aimer ».

Déjà tout enfant, il avait manifesté de l' « affection » à son cocher Saint-Amour, puis de la « bonne volonté » pour son valet de chiens Harare : et la reine-mère avait dû éloigner de son intimité le commandeur de Souvré et le marquis de Montpouillan (28).

C'est dans l'amitié, chaque jour plus intime, de Luynes, que le jeune roi mûrit son caractère, exaspère sa hargne contre sa mère abandonnée à l'influence des Concini détestés, décide enfin de se débarrasser de ceux-ci en faisant fusiller l'homme à bout portant dans la Cour du Louvre et en faisant brûler vive la femme pour crime de sorcellerie.

Tout historien un tant soit peu familiarisé avec l'étude de l'homosexualité reconnaîtra sans aucune hésitation cet attachement passionné d'un jeune garçon pour des serviteurs plus âgés ; que cet attachement s'explique sans doute par le manque de tendresse du milieu familial ; n'enlève rien au fait que le caractère homosexuel en est, si j'ose dire, « classique » ; André du Dognon a noté avec beaucoup de pertinence un penchant semblable dans sa remarquable nouvelle *Le dernier bal à Froideuil* (29). Et cette constatation n'est nullement infirmée par le caractère parfaitement « normal » de Luynes : ce genre de passions juvéniles n'a pas besoin, pour naître ni pour subsister, que son objet soit « accessible » : la nouvelle d'André du Dognon en témoigne également. Reste à savoir si Luynes, qui était ambitieux et intéressé, a ou n'a pas profité de cette circonstance pour s'assurer de façon durable l'amour du jeune roi par les moyens en son pouvoir.

Pour ma part, j'admettrais volontiers que oui : car, d'un côté, j'aurais peine à m'expliquer autrement que cette liaison ait pu durer dix ans, au point que, de notoriété publique, le souverain ne décidait rien sans avoir pris l'avis de son ami ; et, de l'autre, de nombreux libelles du temps font allusion à cet aspect particulier des relations du roi et du connétable (30). Le bon médecin Héroard lui-même, dans son *Journal*, raconte comment, certaine nuit, le jeune homme se relevait de son lit et, allant trouver Luynes en sa chambre, « s'amusait sans dormir » sur son matelas pendant trois quarts d'heure (31).

Du reste, le goût du roi, sans erreur possible, le portait vers les hommes, et surtout vers ceux qui exerçaient une profession sportive. Au temps même de son amitié avec Luynes, il se liait avec un tireur d'arbalète nommé d'Esplan, à qui il donna le titre de marquis de Grimault (32).

A la même époque, il faisait l'expérience de l'échec dans le domaine des relations-féminines : lorsque, par politique, il épousa Anne d'Autriche, il fallut que Luynes le portât dans ses bras, presque de force, jusqu'à la chambre nuptiale, ce qui ne l'empêcha pas de « s'efforcer deux fois » et, en bon français, cela ne peut guère signifier un triomphe amoureux (33).

Certes, Louis XIII se sentira bientôt plein d'affection et de tendresse pour sa petite épouse, mais il faudra attendre près de vingt ans avant qu'elle lui donne un enfant. Et la lune de miel conjugale ne dure guère. Et, après la mort de Luynes (1621), le roi traverse une période de mélancolie et d'abattement qui le marque pour le restant de sa vie. On commence à le voir avec ses défauts, l'avarice, le manque de cœur, la misanthropie, la sécheresse...

Richelieu, devenu, depuis 1623-1624, le « principal ministre » du souverain, connaît mieux que personne le caractère de son maître. C'est pourquoi, en 1625, il favorise l'amitié qui s'ébauche entre celui-ci et François de Baradas, écuyer de la petite écurie royale : jeune homme « de nul mérite » et même, semble-t-il, assez sot, mais beau garçon, sportif et de mâle allure. Et les chansons de courir : le petit-fils du maréchal de Saint-Luc (ancien mignon de Henri III) décoche au nouveau favori ce quatrain :

Faites-vous bougeron, (34)
Baradas, si ne l'êtes,
Comme furent Maugiron,
Mon grand-père et La Valette (35).

Et, témoigne Tallemant des Réaux (36), on accusait le roi « de faire cent ordures avec lui ».

Mais Baradas n'était pas de taille à conserver longtemps l'affection du tyran jaloux qu'était Louis XIII. Celui-ci entendait garder son favori pour lui seul ; Baradas insista pour épouser une demoiselle dont il était amoureux – injure suprême. La rupture survint vers 1632 ; la place vacante dans le cœur du roi fut occupée, alors, pour de longues années, par Claude de Saint-Simon (le père du célèbre duc auteur des Mémoires), également page de l'écurie.

Ce Saint-Simon offrait la particularité d'être laid et de sentir mauvais, nous dit-on : mais il faut croire que, malgré ces défauts, et en dépit d'un caractère peu commode, Louis XIII lui trouvait des qualités valables, puisque, de brouilles en réconciliations, leur liaison devait durer près de dix ans.

Ce peu séduisant souverain n'était cependant pas incapable d'amitié pour les femmes, à défaut d'attrance charnelle : il s'attacha, un temps, à la très élégante et spirituelle Marie de Hautefort, à laquelle il fit une cour peu compromettante, mais vite rebutée par le caractère railleur de la demoiselle et ses prétentions à se mêler de politique.

Richelieu orienta alors le roi vers une autre fille d'honneur de la reine, Louise de La Fayette, une brunette de dix-sept ans, douce et pieuse, qui se prit à son tour pour son souverain d'une tendre affection ; mais, prise de scrupules et « travaillée » par son confesseur, elle décida d'entrer en religion, et le roi pleura à chaudes larmes. Il revint à Marie de Hautefort, qui était en coquetterie avec le marquis de Gesvres, et se rendit malade de jalousie à ce sujet : il ne voulait pas que son amie se mariât et exigea la rupture des relations avec Gesvres. C'était toute l'apparence d'une passion, sans le désir physique (37).

Le désir... Louis XIII en était-il, en définitive, capable ? Certes, un certain orage, survenu à la fin de novembre ou au début de décembre 1637, allait opérer un

rapprochement inattendu entre le roi et la reine et, par voie de conséquence, donner à la France Louis XIV (38). Mais cet épisode témoignait de la capacité génitale du souverain, non de ses goûts réels. Et précisément vers le début de 1638, ces goûts éclatent à nouveau, et cette fois presque avec scandale, dans la passion foudroyante qui pousse ce presque quadragénaire vers le jeune Henri de Cinq-Mars, âgé de dix-huit ans. En quelques mois, le radieux adolescent, de capitaine aux Gardes qu'il était, devient Grand-Maître de la Garde-Robe, et Grand-Ecuyer de France.

Les premiers temps, c'est l'amour parfait : on voit même le morose souverain danser, boire, en un mot rajeunir. Quant au caractère exact des relations entre les deux amis, il ne saurait être mis en doute si l'anecdote est exacte que rapporte Tallemant des Réaux (39) : « Fontrailles dit qu'étant entré une fois à Saint-Germain fort brusquement dans la chambre de Monsieur le Grand (Cinq-Mars), il le surprit comme il se faisait frotter depuis les pieds jusqu'à la tête d'huile de jasmin, et, se mettant au lit, il lui dit d'une voix peu assurée : « Cela est plus propre A. Un moment après on heurte, c'est le roi. Il y a apparence, comme dit le fils de feu Lhuillier, à qui on conta cela, qu'il s'huilait pour le combat ».

Un autre jour, « en je ne sais quel voyage », un témoin vit Cinq-Mars, « paré comme une épousée », venir trouver Louis XIII en son lit ; et « ce mignon n'était pas encore dedans qu'il lui baisait déjà les mains ».

Mais – éternel drame de l'amour non partagé – dans ce roi mélancolique et jaloux qui l'idolâtre, Cinq-Mars ne voit qu'un dispensateur de cadeaux. Lui, le joyeux, le brillant, le fol, il court les bals et les fêtes, s'échappe avec des maîtresses, dépense sans compter, se couvre de vêtements luxueux, toutes choses qui déplaisent mortellement à Louis XIII. Les brouilles éclatent, s'enveniment. Le roi se plaint à Richelieu. Richelieu opère les réconciliations, scellées par des billets en forme de traités et revêtus de signatures. Et cela dure trois ans – trois ans d'ennui pour Cinq-Mars, trois ans de jalousie et de mélancolie pour le souverain...

Cela durerait davantage encore, sans doute, si le jeune homme ne commettait la folle imprudence de se mêler de politique et de comploter contre Richelieu. Espérait-il prendre sa place ? ou ne faisait-il qu'obéir à des suggestions venues d'ailleurs ? Toujours est-il que le complot est éventé, et le cardinal apporte au roi les preuves écrites de la trahison. Déjà, depuis plusieurs semaines, Louis XIII ne pouvait plus qu'à peine supporter son favori : « Je le vomis », disait-il. Cette fois il tranche dans le vif, et donne l'ordre d'arrestation. Cinq-Mars sera décapité, avec son ami de Thou, le 12 septembre 1642, sur la place des Terreaux, à Lyon. Et le roi, neurasthénique, atrabilaire, mourra un an plus tard, un doigt sur les lèvres.

Ж

Louis XIII... Louis le Juste, Louis le Cruel ? Sans doute fut-il, tout simplement, Louis le Refoulé. Victime de son milieu familial, d'une éducation impossible, de son manque d'intimité avec une mère incapable, de ses préjugés religieux. Car il fut toujours, non seulement pieux – son fameux Vœu de 1636 en est la preuve – mais dévot, et même étroit d'idées, et singulièrement dans le domaine des choses de l'amour. Louis XIII fut un puritain, à la fois par sécheresse de cœur et par formation religieuse, mais ce fut aussi un homosexuel, et refuser de l'admettre est se condamner à ne rien comprendre à son caractère. Cette soumission passionnée au viril Luynes, n'est-ce pas la préfiguration de cette sujétion où, par d'autres moyens, le tiendra Richelieu ? D'une femme, Louis XIII eut la faiblesse de caractère, le besoin de se sentir dominé et aussi les jalousies, les mesquineries, l'exclusivisme

amoureux. Son malheur fut d'être roi : né bourgeois, ou simplement gentilhomme, il n'aurait pu exercer sur ses intimes cette tyrannie pointilleuse qui, sentimentalement, devait ruiner aussi bien son mariage avec Anne d'Autriche que ses liaisons avec Baradas, Saint-Simon, Cinq-Mars.

Mais il nous faut maintenant, derrière ce roi homosexuel sans grandeur et sans sincérité, tenter de poursuivre notre enquête sur la société française de son temps.

IV. – LA PIEUSE FRANCE DE LOUIS XIII ET SON REVERS

La piété de Louis XIII n'était pas, en son temps, chose particulièrement notable : car la France de cette première moitié du XVII^e siècle était profondément soumise au magistère de l'Eglise (40). Plus même que cela : elle était le terrain d'une prodigieuse « renaissance » catholique, qui, sur le plan des idées se manifestait par une intense propagande doctrinale, et, sur le plan des mœurs, par une tendance sans cesse plus nette vers l'austérité considérée comme vertu. Les François de Sales, les Jeanne de Chantal, les Bérulle, les Condren, les Olier, ne sont que les plus représentatifs d'un mouvement multiforme et, un temps, tout puissant.

Car ce qui caractérise cette « contre-Réforme » française, c'est le rôle qu'y jouaient, à côté des évêques et des prêtres, les laïques pieux – nobles, magistrats, bourgeois – groupés dans une sorte d' « Action catholique » tentaculaire. La « Compagnie du Saint-Sacrement », que présidait le duc de Ventadour, comptait des affiliés partout : « on retrouve sa main, invisible mais agissante, dans toute la chronique charitable, religieuse, morale, du milieu du dix-septième siècle, inspirant la législation et l'action policière... La Compagnie se mêle de politique... » (41).

Laissant de côté la lutte contre l'hérésie – essentiellement contre le protestantisme – qui est un des buts essentiels de cette « cabale des dévots », laissant de côté également la chasse aux sorciers et sorcières qu'illustrent tragiquement l'affaire des Ursulines de Loudun et l'exécution du curé Urbain Grandier (1634), nous nous bornerons à rappeler ici ce que nous citons, dans la seconde partie de cette étude, à propos du procès de Théophile de Viau. Le rôle du Père Jésuite Voisin, et l'attaque virulente du P. Garassus contre les « libertins », montrent à quel point la justice pouvait dépendre des milieux catholiques en matière de mœurs.

C'est donc sur cette toile de fond d'espionnage, de délation, de terreur, pour tout dire, qu'il faut camper les quelques figures d'homosexuels dont l'histoire fait mention pour cette première moitié du XVII^e siècle.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que presque tous appartiennent aux milieux de la Cour : partout ailleurs, les malheureux risquaient la mort, et même une mauvaise langue comme Tallemant des Réaux n'aurait pu sans danger pour eux récolter en son recueil d'Historiettes des anecdotes révélatrices.

Non pas, certes, que les grands seigneurs fussent officiellement exempts de l'observation des lois qui faisaient de la sodomie un crime (42) : s'il est un domaine où, en théorie, la loi est la même pour tous, c'est bien celui-là. Mais entre la théorie et la pratique... En ce crépuscule de la France féodale, un fossé encore presque infranchissable séparait l'aristocratie des autres classes sociales, aussi bien dans le domaine des richesses – une part considérable du sol appartenant aux nobles – que dans celui des mœurs. L'inégalité, même en matière pénale, était inscrite jusque dans la loi, puisque, pour certains crimes, le supplice réservé au gentilhomme était différent de celui qui attendait le bourgeois ou le manant (43).

Mais, plus encore que dans la loi, cette inégalité était sensible dans la vie courante. Pratiquement, tout ce qui touchait de plus ou moins près à la personne royale

échappait au droit commun. Louis XIII, qui se voulait Louis le Juste, et Richelieu, son ministre, avaient beau proclamer leur intention de réduire cette aristocratie hautaine à courber le front devant la puissance souveraine : les exemples sanglants dont ils jalonnaient le règne – maréchal de Concini abattu en 1617 sous les yeux du roi adolescent ; comte de Chalais exécuté en 1626 ; comte de Bouteville décapité en 1627 ; et les victimes de 1632, maréchal de Marillac et duc de Montmorency ; et l'échafaud de Lyon où tombent en 1642 les têtes du Président de Thou et du trop séduisant Cinq-Mars – ne punissent que des crimes d'État, non des crimes de droit commun.

De sorte qu'en fait, pour un prince, la seule conséquence pratique d'une homosexualité avouée était, au pire, la disgrâce royale : inconvenient relativement mineur en un temps où l'on était encore loin de la servilité des futurs courtisans de Louis XIV. Et, même pour les simples gentilshommes, sauf le cas de scandale éclatant ou de cabale inspirée par des ennemis puissants, les mœurs interdites n'offraient guère de danger réel, à l'inverse de ce qui se passait pour les non-nobles. Les contemporains s'en rendaient fort bien compte, comme en témoigne ce couplet inspiré par l'exécution capitale du maître d'école Vigean, brûlé vif vers 1645 pour crime de sodomie :

*Si c'était le duc de Vendôme,
Fils naturel d'un très grand roi (44),
Premier marguillier de Sodome,
Vous n'en feriez pas plus qu'à moi...*

Mais ces exécutions elles-mêmes, de leur lueur sinistre, n'éclairent-elles pas pour nous ce que dut être la vie misérable de tant d'hommes que leur irréfutable nature opposait à une loi absurde et sanglante ?

Tout proches de Louis XIII, des princes de sa famille s'abandonnèrent, bien plus librement que lui, aux mêmes penchants. C'est une chance pour les satiristes que César de Vendôme, frère naturel du roi, ait été homosexuel, car existe-t-il rime plus tentante que celle qui allie Vendôme à Sodome ? On a vu plus haut un extrait d'une chanson où, précisément, sonne cette rime. En voici une autre, qui date de 1631-1634 :

*Monsieur de Vendôme
Assiège Sodome.
De Blainville et Courtenvaux
Lui livrent un bel assaut :
Sont-ce pas de braves hommes
De tourner ainsi le dos,
De tourner ainsi le dos ? (45).*

Le bon roi Henri, décidément, n'avait pas, en fait de fils, produit des verts-galants de son espèce...

Autre prince du sang royal, le prince de Condé (père du futur Grand Condé, dont nous reparlerons) était accusé formellement par le duc de Rohan de mériter « le feu du ciel », allusion à la destruction de Sodome et de Gomorrhe et des chansons faisaient allusion à ses mœurs. Il avait pour ami un jeune page nommé Hocquetot, ce qui donnait lieu à ce jeu de mot latin : *Crimina sunt septem, crimina Principis octo* («

les péchés capitaux sont sept, mais les péchés du prince sont octo », c'est-à-dire huit et... Hocquetot) (46).

Parmi les autres grands seigneurs de ce temps, dont l'homosexualité nous est connue, il faut citer le prince de Guéménée que les chansons mettent en scène avec son « bardache », c'est-à-dire son petit ami (47), le maréchal de Grammont (aussi appelé maréchal de Guiche) qui avait perdu la bataille de Honnecourt :

*Quand il fut dans Saint-Quentin,
On lui présenta du vin.
« Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encore un page ! »*

Il était seigneur de Bidache en Béarn, et la rime Bidache-bardache inspirait fort les chansonniers (48).

Mais à part les princes, certains seigneurs sodomites du temps de Louis XIII sont passés à la postérité grâce au pittoresque de leurs mœurs ou au caractère insolite de leurs goûts : tel le vieux duc de Bellegarde, ancien mignon de Henri III, qui, un jour, à Essonnes, courut « après un postillon laid, sale et vieux ». Tel encore M. de Rostaing qui âgé de quatre-vingts ans, faisait des propositions fort précises au peintre Juste, lui-même quadragénaire (49).

On retiendra surtout le roi d'Yvetot – Charles du Belay – dont l'extraordinaire figure illustre une forme d'homosexualité de tout temps fort répandue, mais peu honorée par la littérature : l'attraction pour les hommes du peuple à l'allure virile et au teint sombre. « Le premier garçon dont il fut amoureux était un marmiton : il lui donna plus de 80.000 livres. Après, son maître d'hôtel succéda au marmiton, et le volait *in ogni modo*... Sa dernière amitié a été un Bohême (Bohémien) nommé Montmirail : ce galant homme en a tiré plus de 40.000 livres, quoique le bon seigneur n'eût plus guère de quoi frire... ». Un réplique que lui fit un jour un secrétaire de l'archevêque de Reims précise les goûts de ce bon roi d'Yvetot : comme celui-ci lui demandait d'entrer à son service, le jeune homme répondit : « Ma foi, Monsieur, je n'ai pas les cheveux assez noirs, ni les dents assez blanches » (50). M. du Belay devait, à la fin de sa vie, être inquiet au cours du procès criminel de deux anciens commis des Fermes du Roi, Chausson et Fabry, coupables d'avoir pratiqué la sodomie et d'avoir fourni des garçons à quelques seigneurs, dont le roi d'Yvetot... Chausson et Fabry furent brûlés vifs le 29 décembre 1661 (51), mais leurs nobles « clients » moururent de leur belle mort : deux poids, deux mesures...

Il n'est pas jusqu'au clergé qui n'ait compté, sous le règne du très catholique Louis le Juste, bon nombre de sodomites. L'archevêque de Reims, Louis de Guise, mort en 1621, se faisait chansonnier :

*Les prélats des siècles passés
Étaient un peu plus en servage
Ils n'étaient bouclés ni frisés
Et f... rarement leur page (52).*

César de Vendôme, déjà cité, avait pour secrétaire un abbé de Beauregard, qui « partageait ainsi sa vie » :

*Le long du jour Bacchus fait son emploi,
Et le soir, à la Grande Ecurie,*

Il va convertir les pages du Roi (53).

Et nous reparlerons plus loin des Jésuites...

Mais il est plaisant de terminer cette enquête sur la sodomie – c'est-à-dire le non-conformisme des mœurs – dans la France de Richelieu, par deux figures du proche entourage du Cardinal-ministre lui-même, Guillaume de Bautru et l'abbé de Boisrobert. Bautru, chargé de missions secrètes et poète, était le plus amusant bouffon qui se pût imaginer ; il lui arriva plus d'une fois de se faire bâtonner par des grands seigneurs dont il s'était moqué ; mais il était tout le premier à se plaisanter de son goût pour les pages. Le duc d'Orléans l'avait surnommé « le petit bougre » (54) ; et, un jour qu'il s'était brûlé au feu de sa cheminée, on disait qu'il était puni là d'un supplice approprié, allusion cruelle au feu du bûcher (55).

Quand à Boisrobert, autre confident de Richelieu, autre bouffon, ses mœurs étaient fable publique. Comme la belle Ninon de Lenclos lui reprochait d'être toujours accompagné d'un trop joli petit laquais : « J'ai beau le mettre en métier », répondit-il, « il revient toujours ». — « C'est, reprit-elle, qu'on ne lui fait nulle part ce que vous lui faites ». Et comme, un autre jour, il se plaignait qu'un de ses ennemis eût donné des coups de pied au derrière à l'un de ses valets ; « il a raison, remarqua quelqu'un, c'est la partie noble de ces messieurs-là » (56).

Ainsi se précisent, derrière la Compagnie du Saint-Sacrement, derrière les couvents, les prisons et les bûchers, derrière la Sorbonne et le Parlement, les traits d'une France plus libre, où des poètes chantent les charmes des garçons, où des grands seigneurs avouent leurs goûts non-conformistes, où le roi lui-même joue aux jeux interdits...

La génération suivante nous réserve bien d'autres surprises.

(25) Sur la santé de Louis XIII et sa vie intime avant 1628, la source capitale est le Journal du médecin Héroard (Biblio. nat., ms. fr. 4022-4027) édité partiellement par E. Soulié et E. de Barthélémy (2 vol., 1868). L'historiette de Tallemant des Réaux sur Louis XIII, nettement malveillante, permet de réduire à leur juste valeur les témoignages des apologistes officiels (éd. Mongrédien, II, p. 148-173). Sur Louis XIII, deux ouvrages surtout à consulter : L. Batifol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, Paris, 1909, et L. Vaunois, *Vie de Louis XIII*, 2, éd., Paris, 1944. Sur la santé du roi, voir les études du docteur Cabanès. Sur le problème de l'homosexualité de Louis XIII, voir Numa Praetorius, *Das Liebesleben Ludwig XIII von Frankreich*, dans *Abhandlungen aus dem Gebiete der Sexualforschung*, II, 6, Bonn, 1920.

(26) Les témoignages abondent de la haine de Louis XIII, enfant, pour ses demi-frères bâtards : notamment pour les deux Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées.

(27) Agé d'un an et demi, il sait désigner la partie de son individu qu'on appelle « le mignon de l'Infante » (l'Infante d'Espagne était la future fiancée qu'on lui destinait).

(28) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, historiette de Louis XIII.

(29) A. du Dognon, *Dernier bal à Froideuil*, dans *Arcadie*, n°6.

(30) *Bibl. nat. Imp. Lb 36*, 1799 à 1843.

(31) *Journal d'Héroard*, 5 nov. 1615. Louis XIII avait quinze ans.

(32) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, histoire du Connétable de Luynes.

(33) *Journal d'Héroard*, 25 janvier 1619.

(34) *Sodomite*.

(35) *Mignons de Henri III*. Ce quatrain, de 1626, est dans le *Recueil Clairambault*. *Bibl. nat. ms. fr. 12616*, fol. 447.

(36) *Historiette de Louis XIII*.

(37) « L'amour du roi n'était pas comme celui des autres hommes, car il aimait une fille sans dessein d'en avoir aucune faveur... » (*Mémoires du marquis de Montglat*).

(38) On a parfois tenté de mettre en doute la paternité de Louis XIII. Certes, il est difficile d'être bien sûr de ces choses-là... Mais tous les « pères » proposés pour Louis XIV sont impossibles : Mazarin parce qu'il était alors en Italie depuis la fin d'octobre 1636, Buckingham parce qu'il était... mort. En outre, Anne d'Autriche avait déjà été grosse, et le médecin Héroard, qui soignait Louis XIII depuis sa naissance, considérait comme hors de doute la capacité génitale de son pupille ; et, après Louis XIV, il y eut le petit Monsieur.

(39) Historiette de Louis XIII.

(40) Sur ce grand renouveau catholique du règne de Louis XIII, voir, outre H. Bremond, Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion... (tomes I à VI, 1916-1922), F. Strowski, Histoire du sentiment religieux en France au XVIIe siècle, Paris, 1907, 2 vol., et les articles de A. Reblliau sur la Compagnie du Saint-Sacrement, parus de 1903 à 1910, dans la Revue des deux Mondes. Egalement R. Allier, La cabale des dévots, Paris, 1902.

(41) H. Hauser, La prépondérance espagnole, 2^eédit. p. 467 (t. IX de la collection Peuples et Civilisations).

(42) En vertu de la prohibition biblique et de la loi de Justinien portant peine capitale, reprise, dans le droit coutumier français, par un texte attribué à Saint Louis (Etablissements de Saint Louis, LXXXIII), et du reste, semble-t-il, interprété à tort comme concernant la sodomie, alors qu'il n'y est question que de « bougrerie », qui, à cette date, peut fort bien ne signifier qu' « hérésie ».

(43) Pour un crime de droit commun, le roturier était pendu, le noble décapité.

(44) Henri IV.

(45) Recueil Maurepas, Bibl. nat., ms. fr. 12616, p. 421. Sur ce Vendôme, voir le livre de L. Truc, Messieurs de Vendôme, dont j'ai rendu compte dans Arcadie, n^o36, décembre 1956, p. 60-61.

(46) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de Feu Monsieur le Prince Henri de Condé.

(47) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de Monsieur et Madame de Guéméné.

(48) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. du Maréchal de Grammont.

(49) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de M. de Bellegarde.

(50) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de M. du Belay.

(51) Bibl. nat., ms. fr. 10969.

(52) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de M. de Belle-garde.

(53) Recueil Maurepas, Bibl. nat., ms. fr. 12619, p. 371.

(54) Le petit sodomite.

(55) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de M. de Bautru.

(56) Tallemant des Réaux, Historiettes, hist. de Boisrobert ; et E. Magne, Le plaisant abbé de Boisrobert, Paris, 1909.

Arcadie n^o38 et 39, Marc Daniel (Michel Duchein), f évrier et mars 1957